

MARIOLE-PINGUET

Châl. 1841.

ANCIEN MAIRE DE SAINT-QUENTIN,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

On n'a jamais vu à Saint-Quentin de cérémonie funèbre aussi imposante que celle qui a eu lieu à l'occasion des obsèques de notre camarade Mariolle-Pinguet, ancien maire de Saint-Quentin.

Au cortège funèbre, extrêmement nombreux, se joignait une foule des plus denses formant la haie sur le parcours. Tous : ouvriers, négociants, industriels, magistrats, rentiers étaient venus rendre un dernier hommage à notre Camarade et assurer sa famille de leur sympathie profonde.

Cette manifestation spontanée restera gravée dans la mémoire de tous les habitants de Saint-Quentin.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ch. Poëtte, collègue de notre camarade Mariolle à la Commission municipale de 1870-71 ; Vallon, administrateur et membre du Comité de direction du chemin de fer du Nord ; Jolly, directeur de la succursale de la Banque de France ; Eug. Touron, Vice-Président de la Chambre de Commerce ; René Jourdain, directeur des chemins de fer de Guise et de Vélou-Bertincourt ; Lemaire, ancien adjoint au maire sous la dernière administration de notre regretté Camarade ; Ernest Braun, président du Conseil de prud'hommes ; enfin, notre camarade Decléty, président de la Chambre syndicale métallurgique de Saint-Quentin et délégué du Groupe régional de notre Société.

Le cortège funèbre comprenait les plus hautes notabilités de la région auxquelles se joignaient une cinquantaine de nos Camarades.

Des couronnes superbes, parmi lesquelles se distinguait celle de notre Société, ornaient le char funèbre.

Au cimetière, de nombreux discours ont été prononcés par : MM. Séblin, Ch. Poëtte, E. Touron, Vallon, Jourdain, Jolly, Braun, et, enfin, par notre camarade Decléty, au nom de notre Société, du Groupe Saint-Quentinois et de la Chambre syndicale métallurgique d'Amiens.

DISCOURS DE M. DECLÉTY (Châl. 1872).

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CAMARADES,

La Chambre syndicale métallurgique de Saint-Quentin et de la région, la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et son groupe amical saint-quentinois, m'ont confié la douloureuse mission de rendre un hommage solennel à la mémoire de M. Mariolle-Pinguet, notre président d'honneur et notre distingué camarade.

En lui apportant ce témoignage d'estime et de haute sympathie, nous avons surtout voulu rappeler ce que fut le travailleur infatigable, l'industriel et le collègue.

D'autres voix plus autorisées que la mienne vous ont dit, comme il convient, les traits les plus marquants de sa longue et belle carrière toute de dévouement et de probité.

Né à Saint-Quentin, en 1824, M. Mariolle était admis, en 1841, à l'École d'Arts et Métiers de Châlons; il en sortait en 1844 médaillé et major de sa promotion.

Il entra aussitôt dans le modeste atelier que son père avait fondé en 1820 pour l'entretien et la réparation des métiers de filature; peu après, il y faisait ajouter une fonderie dont la direction lui fut confiée.

En 1848, c'est-à-dire à l'âge de 24 ans, M. Mariolle succédait à son père.

La réparation des métiers ne suffisant plus à son activité, il entreprit en même temps la construction de machines agricoles.

C'est lui qui, en 1850, construisit la première machine à battre ayant fonctionné dans les environs de Saint-Quentin; c'est encore lui qui, un des premiers, conseilla l'emploi du rouleau Crosskill, instrument aujourd'hui si apprécié de la culture.

Un peu plus tard, l'industrie sucrière, encore à l'état naissant, se développait cependant très rapidement; M. Mariolle, en esprit avisé, se mettait résolument à la construction des appareils de sucrerie; il contribuait, par ses connaissances pratiques et par ses travaux, aux progrès rapides de la fabrication du sucre.

En 1868, un industriel éminent de notre ville, M. Hector Basquin, reconnaissant en M. Mariolle une intelligence d'élite, le pria d'étudier avec lui le métier à broder qu'il avait vu fonctionner en Suisse; c'est donc à son concours éclairé que Saint-Quentin doit l'introduction de la broderie mécanique, industrie aujourd'hui si prospère.

C'est aussi en 1868, qu'avec la collaboration de M. Mariolle, fut fondée la Société Industrielle dont il fut le vice-président.

Dans la période de 1868 à 1882, pendant laquelle il s'était associé son frère Léon et jusqu'en 1890, M. Mariolle-Pinguet continuait la construction de métiers et de matériel de sucrerie.

A cette date il intéressait à son affaire son fils Henry, et la raison sociale devint « Mariolle-Pinguet et fils ».

En 1891, l'établissement de la rue Jacques-Lescot se trouvant insuffisant, la fonderie fut agrandie et la chaudronnerie de fer et de cuivre transférée rue Dachery dans les anciens ateliers Schreiber que la nouvelle Société venait d'acquérir.

On doit à M. Mariolle l'installation de nombreuses sucreries tant en France qu'à l'étranger, notamment au Brésil, au Mexique, aux Antilles et même en Afrique, où sa réputation l'avait précédé.

Le dévouement avec lequel M. Mariolle-Pinguet prit en mains, en 1870-1871, les intérêts de notre patriotique cité, les services qu'il rendit à ses habitants et à l'industrie régionale, lui valurent en 1872 la croix de chevalier, et en 1880 la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Ses qualités remarquables le firent apprécier de bonne heure de ses concitoyens qui l'appelèrent à siéger à la Mairie, au Conseil général, à la Chambre de Commerce et au Conseil de prud'hommes.

De grandes Sociétés financières et industrielles et plusieurs Compagnies de chemins de fer lui confièrent une place au sein de leurs Conseils d'administration.

A la création de notre Chambre syndicale métallurgique M. Mariolle fut, par acclamations et à l'unanimité, nommé Président d'honneur.

Aussi sa mort cause-t-elle une profonde émotion à tous ses collègues dont il était justement estimé.

Dans sa carrière, M. Mariolle s'est toujours souvenu avec plaisir de l'Ecole de Châlons où il avait puisé cet enseignement solide et ce goût du travail qui l'ont puissamment aidé à acquérir sa brillante carrière industrielle et sociale.

Il possédait à un très haut degré le sentiment de la confraternité et aimait à s'enourer de collaborateurs, comme lui, anciens élèves des Arts et Métiers.

Nous n'oublierons jamais combien ce causeur aimable et spirituel animait nos réunions et comme il savait encourager nos jeunes camarades et leur donner d'excellents conseils.

Aussi notre Société s'honore-t-elle de l'avoir compté parmi ses membres les plus distingués.

M. Mariolle-Pinguet dont le nom doit être inscrit en lettres d'or dans le Grand-Livre de notre industrie nationale, a été, non seulement un travailleur émérite, mais aussi un homme de bien.

Puissent le respect qui s'attache à sa mémoire et les nombreux témoignages publics de sympathie et de reconnaissance dont il a été l'objet, atténuer la douleur de son fils notre collègue, de sa fille, de sa belle-fille et de ses petits enfants.

Au nom de la Société des Anciens Elèves des Ecoles d'Arts et Métiers,

Au nom des Anciens Élèves de la région,

Au nom de la Chambre syndicale métallurgique,

J'adresse à notre éminent Camarade et à notre honoré collègue un suprême adieu.

*La Commission régionale
de Saint-Quentin.*